

Le présent texte est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction même partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.

---

## Nationalisme et cosmopolitisme

Par Jacinto Rivera de Rosales. UNED  
Colloque : *Fichte et la politique*  
Madrid, le 4 mai 2007.

### 1.- Le cosmopolitisme

Parmi les thèmes politiques et juridiques importants, aux temps de Fichte aussi bien qu'à notre époque, il y a la configuration nationale et internationale du droit et de la politique, c'est à dire, l'insertion de l'homme rationnel dans une communauté concrète ou bien dans l'ensemble de toute l'humanité. Deux points de vue qui prétendent organiser ce thème sont justement le nationalisme et le cosmopolitisme. Le premier met l'accent sur le droit du groupe humain où nous sommes. L'autre fait attention d'une façon spéciale à l'universalité propre de l'être rationnel. Aujourd'hui, avec la globalisation et le danger écologique, avec l'Internet et les mass média, avec la migration et la croissante interdépendance entre les États, il devrait s'imposer peu à peu une vision cosmopolite, et pourtant le nationalisme pousse avec autant de force qu'auparavant. Eh bien, c'est au temps de Fichte que le principe cosmopolite aussi bien que le nationalisme ont pris l'importance politique qu'ils conservent jusqu'aujourd'hui, et c'est pour cela que jeter un coup d'œil en arrière peut nous aider à comprendre notre présent.

On peut dire que le principe national, où l'intérêt pour le propre groupe prévaut sur celui des autres, est présent depuis le début de la civilisation humaine, puisqu'il s'enracine dans la défense commune devant les autres groupes, c'est à dire, dans la communauté des intérêts matériels et d'identité culturelle (la langue, la religion, les mœurs, etc). C'est une affirmation de soi, du soi individuel et collectif, qu'on peut même voir dans les animaux ; c'est une affirmation même éthologique. Elle peut revêtir une forme de coopération avec les autres groupes, mais plus souvent d'agression ou de défense, peut-être avant d'être dissout par la mort ou l'esclavage.

Le cosmopolitisme est sans doute une attitude postérieure, plus élaborée, et dans une certaine mesure supérieure, de l'esprit humain. «Se penser comme un membre selon le droit civil d'un État mais conciliable avec la société cosmopolite, écrivait Kant dans une de ses *Réflexions*, c'est l'idée la plus sublime que l'homme peut avoir de sa destination, une idée que l'on ne peut pas penser sans enthousiasme»<sup>1</sup>.

C'est la philosophie grecque qui a trouvé le concept. Le «cosmos» en tant que l'ordre du monde apparaît dans les présocratiques, par exemple dans le «logos» d'Héraclite ou

---

<sup>1</sup> «Sich als ein nach dem Staatsbürgerrecht mit in der Weltbürgergesellschaft vereinbares Glied zu denken, ist die erhabenste Idee, die der Mensch von seiner Bestimmung denken kann und welche nicht ohne Enthusiasm gedacht werden kann» (Kant, *Reflexión* 8077; Ak. XIX, 609). «Nicht Weltbeschauer, sondern Weltbürger seyn» (Kant *Reflexión* 1170; Ak XV, 518).

le «nous» d'Anaxagore, ceux qui gouvernent tout le monde et tous les hommes. Cette idée conduit à l'opposition entre «nomos», loi humaine conventionnelle et particulière d'une cité ou d'un État, et «physis» ou loi naturelle et universelle, qui sert de norme à tous, par exemple chez Empédocle et Démocrite. Le sophiste Hippias va au delà, pas seulement de la polis, où était encore ancrée la pensée de Platon et d'Aristote, mais aussi du panhellénisme, et considère tous les hommes «consanguins, parents et concitoyens par nature, et non par la loi»<sup>2</sup>, et Antiphonte proclame l'égalité de tous par nature, laquelle doit être le guide de toutes nos actions<sup>3</sup>. C'est dans cet esprit de rejet des conventions et des lois sociales et d'acceptation de la nature comme norme, que le cynique Diogène de Sinope, quand on lui a demandé d'où il était, a répondu : «cosmopolites», citoyen du monde. Mais plus importante et influente pour notre thème c'est l'élaboration stoïque du cosmopolitisme, après la chute politique de la polis et sur la base du logos universel de la physis, qui se manifeste dans l'homme comme raison, la même pour tous. Cette vision cosmopolite prit un corps juridique pour la première fois dans le *ius gentium* romain, qui régulaient les relations entre les romains et les non romains.

L'autre base du cosmopolitisme c'est la religion, et plus précisément le christianisme non judaïsant de Paul de Tarse, qui fait de tous les hommes des fils du Dieu universel, devant lequel tous sont égaux. Ces deux raisons du cosmopolitisme nous les trouvons chez Fichte. Mais avant il faut signaler la défense, bien que modérée, des droits des indiens de l'Amérique à l'époque de sa découverte dans les écoles de Salamanca (Francisco de Vitoria, Domingo de Soto) et de Coimbra (Luis de Molina, Francisco Suárez), et la dispute à Valladolid (1550-1551) entre frère Bartolomé de las Casas et Juan Ginés de Sepúlveda sur le droit de l'Espagne à dominer les peuples de l'Amérique.

Au dix-huitième siècle le concept «cosmopolite» («citoyen du monde») ou «Weltbürger» devient un programme accepté par beaucoup des éclairés, uni avec le concept de la tolérance. Lessing, par exemple, bien qu'il s'efforçait à la construction d'un théâtre national contre l'hégémonie française, préférerait ne pas être appelé patriote, puisque «je dois être un citoyen du monde»<sup>4</sup> sur la base d'une raison et d'une nature communes à tous ; il entendait la nation dans un sens plutôt culturel. Beaucoup plus au-delà allait Anarcharsis Cloots (Jean Baptiste du Val-de-Grâce, baron de Cloots, 1755-1794) en proposant l'abolition de tous les États et l'établissement d'un État mondial<sup>5</sup>. À cette époque commence aussi la réflexion cosmopolite du capitalisme dans l'œuvre d'Adam Smith ; il plaide pour le cosmopolitisme du marché et contre les

<sup>2</sup> Platón, *Protágoras*, 337 c.

<sup>3</sup> Diles-Kranz, 87, fragmente B.

<sup>4</sup> Lettre à Johann Wilhelm Ludwig Gleim du 16 décembre 1758: «... was meinen Sie, daß alsdenn die kältern Leser, und vielleicht der Grenadier selbst, zu so mancher Übertreibung sagen werden, die sie itzt in der Hitze des Affects für ungezweifelte Wahrheiten halten? Der Patriot überschreyet den Dichter zu sehr, und noch dazu so ein soldatischer Patriot, der sich auf Beschuldigungen stützet, die nichts weniger als erwiesen sind! Vielleicht zwar ist auch der Patriot bey mir nicht ganz erstickt, obgleich das Lob eines eifrigen Patrioten, nach meiner Denckungsart, das allerletzte ist, wonach ich geitzen würde; des Patrioten nämlich, der mich vergeßen lehrte, daß ich ein Weltbürger seyn sollte. In diesem Falle also, wenn es nehmllich eine bloße Collision des Patriotismus ist, die mich diesmal mit unserm Grenadier weniger zufrieden macht, als ich sonst zu seyn so viel Ursachen habe — veniam petimus, dabimusque vicissim» (Lessing, G. E.: *Sämtliche Schriften*, hg. von K. Lachmann, dritte, auf's neue durchgesehene und vermehrte Auflage, besorgt durch F. Muncker, 22 Bände und Registerband, Stuttgart/Leipzig 1886 bis 1924, Nachdruck Berlin 1968, vol. 3, p. 84)

<sup>5</sup> *La république universelle ou adresse aux tyrannicides*, 1792; *Bases constitutionnelles de la république du genre humain*, 1793.

protectionnismes nationaux, puisque le premier ferait augmenter le commerce et la richesse des nations, et comme cela personne n'aura intérêt à faire la guerre. Peu après ce sera le tour de l'internationalisme socialiste avec l'appel final du *Manifeste du parti communiste* (1848) : «Arbeiter aller Länder, vereinigt Euch!». Cette pensée cosmopolite aboutit aux diverses déclarations des droits de l'homme qu'il y a eu dès la Révolution Française.

Une influence considérable exercée chez Fichte c'est le cosmopolitisme de Kant, bien que plusieurs idées de Kant n'aient pas été écrites avant Fichte, mais en même temps. Si nous considérons l'universalité de la raison, qui conduit à l'universalité de la loi morale, valide et égale pour tous les hommes, et même pour Dieu (comme dans la pensée grecque), la conséquence logique serait l'obligation de traiter chacun de la même façon, un universalisme éthique qui devrait aboutir dans un droit cosmopolite. Mais il faut aussi de la prudence politique pour éviter le despotisme dans la forme d'une monarchie universelle (selon un concept propre au XVII<sup>e</sup> siècle), et aussi pour l'impossibilité de gérer un territoire si vaste, avec des langues et des niveaux de culture et de civilisation si différents. Il s'impose d'abord une division de la terre en plusieurs peuples et États. Mais une chose est claire : la raison pratique oblige tous les hommes, et pourtant aussi tous les États, qui entrent en relation entre eux, de passer de l'état de nature à un état légal, qui procure la sécurité et évite les conflits violents et la guerre<sup>6</sup>. Ces lois doivent observer les principes, que Kant appelle républicains, de la liberté constitutive de tous les hommes et l'égalité de tous devant des lois, parce que ces principes a priori sont les seuls à être conformes à la dignité des personnes, c'est-à-dire, à leur mode d'être suprasensible, et dans ces principes se fondent toute morale et tout droit<sup>7</sup>. Donc plus que d'un droit naturel propre du jusnaturalisme, il faudrait parler ici (et chez Fichte) d'un droit rationnel.

Cette constitution légale qui doit régir les relations humaines a pour Kant trois niveaux. Le premier c'est la constitution civile d'un État, qui gouverne les actions des citoyens (*ius civitatis*). Les deux autres niveaux se situent dans le point de vue cosmopolite ; ce sont le droit des gens (*ius gentium*, *Völkerrecht*), qui conduit les relations pacifiques entre les États, et le droit cosmopolite (*ius cosmopolitanum*, *Weltbürgerrecht*), qui considère les hommes et même les États comme membres d'un État universel. Quant à la relation entre les États et entre les peuples, où, dit Kant, on peut contempler ouvertement la malignité humaine, le principe rationnel dit «qu'il ne doit pas y avoir la guerre»<sup>8</sup>, et la formule légale appropriée pour cette relation est une fédération d'États libres, une fédération qui devrait progressivement embrasser tous les peuples<sup>9</sup>, et qui

<sup>6</sup> Kant, *Critique de la faculté de juger* § 83, Ak. V, 432-433; *Religion* Ak. VI, 96-98; *Zum ewigen Frieden* AK. VIII, 349 Anm. et 357; *Die Metaphysik der Sitten*, Ak. VI, 352.

<sup>7</sup> Kant, *Zum ewigen Frieden*, AK VIII, 349-350 und Anm. «Alle Menschen, die auf einander wechselseitig einfließen können, müssen zu irgend einer bürgerlichen Verfassung gehören.

Alle rechtliche Verfassung aber ist, was die Personen betrifft, die darin stehen,

1) die nach dem Staatsbürgerrecht [derecho político] der Menschen in einem Volke (*ius civitatis*),  
2) nach dem Völkerrecht [derecho de gente] der Staaten in Verhältniß gegen einander (*ius gentium*),  
3) die nach dem Weltbürgerrecht [derecho cosmopolita], so fern Menschen und Staaten, in äußerem auf einander einfließendem Verhältniß stehend, als Bürger eines allgemeinen Menschenstaats anzusehen sind (*ius cosmopolitanum*)». (Kant, *Zum ewigen Frieden*, Ak. VIII, 349 nota)

<sup>8</sup> Kant, *Die Metaphysik der Sitten*, Ak VI, 354.

<sup>9</sup> Kant, *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, Ak VIII, 24 ss., *Zum ewigen Frieden*, Ak. VIII, 354-357; *Metafísica de las costumbres*, I § 61 (Ak VI, 350-351), und Ak. XXIII 352; *Antropología* Ak VII, 331-333.

devrait aller jusqu'à l'idée positive ou idéale d'une république mondiale (*Weltrepublik*)<sup>10</sup>, d'une république de peuples libres confédérés (*Republik freier verbündeter Völker*)<sup>11</sup>. Quant aux individus, le droit cosmopolite kantien est plus en arrière, il se contente de dire que l'étranger, en tant que citoyen du monde, et dans la mesure où il se comporte amicalement, a le droit de ne pas être traité hostilement, mais seulement pour faire le commerce<sup>12</sup>, ce qui est très peu pour nous, qui sommes habitués à la migration politique et économique.

Fichte suit ces lignes, désignées par Kant, dans la *Grundlage des Naturrechts* (1796), et plus exactement dans son «Grundriß des Völker- und Weltbürgerrechts»<sup>13</sup>. Il prévoit aussi une fédération de peuples, qui doivent s'assurer entre eux et envers les autres un traitement juste, une défense mutuelle et une sécurité légale. Cette fédération doit s'étendre à tous les peuples de la terre, ce qui ouvrirait la voie de la paix perpétuelle. Mais cette fédération fichtéenne ressemble plus à l'OTAN qu'à l'ONU, c'est plutôt la défense commune d'États indépendants.

Quant au droit cosmopolite de l'individu, Fichte affirme le droit de celui-ci de circuler librement et de pouvoir entamer une relation juridique avec n'importe quel État. Mais chaque État se réserve le droit d'admission, puisque «tous les droits positifs, tous les droits à quelque chose, se fonde sur un contrat», et l'étranger, quand il arrive, «n'a aucun contrat avec l'État qu'il visite»<sup>14</sup>. Alors, le principe dernier d'ordre juridique et politique est encore et en tout cas l'État-Nation.

## 2.- Le nationalisme

La nation, le sentiment national et le nationalisme comme programme politique surgissent à proprement parler dans l'époque moderne en tant qu'arme de libération, soit contre un autre peuple ou État considéré comme étranger, soit contre la monarchie absolue. C'est ainsi que au XVII<sup>e</sup> siècle a lieu pour une part la lutte de la Hollande pour son indépendance envers la branche espagnole des Habsbourg (1568-1648), ce qu'est une guerre aussi économique et religieuse, et d'autre part la révolution anglaise, où s'affrontent le Parlement au nom de la Nation et l'absolutisme du Roy, dont le pouvoir viendrait de Dieu. Cette seconde ligne, que l'on pourrait appeler républicaine ou constitutionnaliste, c'est celle qui triomphe dans la Révolution Française, dans laquelle la nation et le pouvoir de l'État se fondent et s'identifient avec la volonté générale, la souveraineté populaire et la liberté, contre les classes ou les états privilégiés, considérés comme despotiques et oppresseurs. La première ligne fleurit au temps des luttes contre Napoléon, comme c'est le cas de l'Espagne, et donne aussi lieu à plusieurs procès d'indépendance en Europe et de décolonisation en Amérique, qui commencent avec le

<sup>10</sup> Kant, *Zum ewigen Frieden* AK. VIII, 357. «... vielleicht den Republikanismus aller Staaten semt und sonders» (*Die Methaphysik der Sitten*, Ak. VI, 354).

<sup>11</sup> Kant, *Religion*, Ak. VI, 34 Anm.

<sup>12</sup> Kant, *Zum ewigen Frieden*, Ak. VIII, 357-360; *Die Methaphysik der Sitten*, I § 62 (Ak VI, 352-3).

<sup>13</sup> SW III, 369 = GA I/IV, 151ss. Bien que le livre de Fichte *Fondement du droit naturel* est publié au 1796, un an avant *La métaphysique des mœurs*, dont la première partie est le traité du droit, Kant en avait désigné déjà les traits essentiels dans ses écrits *Théorie et pratique* du 1793 et *Sur la paix perpétuelle* du 1795.

<sup>14</sup> Fichte, *Fondement du droit naturel*, SW III, 383 = GA I/4, 163.

surgissement des États Unis et qui va jusqu'à nos jours<sup>15</sup>. Chez Fichte se trouvent les deux lignes ; la seconde est présente dès le début, dès sa défense des principes de la Révolution Française, tandis que la première ligne fait irruption avec l'invasion de l'Allemagne par les troupes napoléoniennes.

À ces deux lignes il faut en ajouter une troisième, qui est présente aussi chez Fichte, et qui est comprise à proprement parler comme le nationalisme. C'est de penser qu'une nation n'est pas simplement fondée dans la volonté libre et subjective des citoyens, des intégrants du contrat social, comme c'était le cas pour l'essentiel dans les deux lignes antérieures, surtout dans la seconde, la constitutionnaliste, mais dans certaines caractéristiques objectives et présentes dans ses membres : la langue, la religion, l'origine raciale, le caractère, l'histoire, la culture, les mœurs, la géographie, etc. comme source des droits et de communauté, de spécificité et même d'une certaine supériorité envers les autres peuples. Cette troisième ligne reviendrait à appuyer la première, donnant des raisons pour se libérer du pouvoir oppresseur, qui les prend comme sujets de seconde classe, et en délimitant les traits de ceux qui appartiennent au groupe. Cette troisième ligne se concrétise au temps de Fichte dans le nationalisme culturel de Herder. Il pense que chaque peuple est comme une monade, un tout culturel unique, une façon particulière de vivre le divin. Chaque peuple et culture se développe soi-même et exprime son essence dans le langage. De la métaphore de la machine, propre au contrat social et à la pensée libérale, on passe à la métaphore de l'organisme. Un peuple est une unité organique, comme une plante, avec sa propre âme et son destin particulier, qui s'exprime dans son langage et sa culture, mais non avec une politique agressive comme celle de la Prusse, qui ne plaisait pas à Herder<sup>16</sup>. Cette vision sera aussi présente dans les *Discours à la Nation allemande*.

Dans l'œuvre de Fichte *L'État commercial fermé* nous nous trouvons devant ce que l'on peut considérer comme la quatrième ligne de force nationaliste : la raison économique dans un État rationnel. Le raisonnement est le suivant. Tous les hommes ont besoin de propriété et pour cela du travail pour vivre, pour être libre et pour avoir le temps d'élever le regard au ciel, et dans ce sens tous sont égaux<sup>17</sup>. Mais finalement c'est le pacte social, qui fonde l'État, celui qui fonde aussi le droit à la propriété assuré et légal, dans lequel tous reçoivent leur part et renoncent à tout le reste<sup>18</sup>. Mais si quelqu'un n'a pas de propriété ni de travail, il n'a pas pu se limiter et renoncer au reste, et dans cet État il n'y a pas à proprement parler de propriété légitime, ce qui est une idée pas du tout négligeable<sup>19</sup>. Donc l'État rationnel doit assurer à chacun la propriété et le travail, puisque seulement le travail donne le droit à la propriété, de telle façon qu'il n'y ait pas des pauvres ni des très riches, et seulement dans ce cas l'État a le droit de soumettre tous à ses lois<sup>20</sup>. Eh bien, pour cette tâche, la plus fondamentale de l'État, mais passée normalement inaperçue, il faut que l'État soit fermé pas seulement d'un point de vue

<sup>15</sup> Le nationalisme conservateur et traditionaliste est un phénomène postérieur, du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. À ce phénomène nationaliste il faudra ajouter les tendances sécessionnistes de quelques minorités.

<sup>16</sup> Herder, *Journal meiner Reise im Jahre 1769. On social and political Culture* 1969, Cambridge University Press, § 2 y 6.

<sup>17</sup> Fichte, *L'État commercial fermé* GA I/7, 71-72, 88.

<sup>18</sup> Fichte, *L'État commercial fermé* GA I/7, 54, 88.

<sup>19</sup> Fichte, *Sittenlehre*, SW IV, 295-296 = GA I/5, 262; *L'État commercial fermé* GA I/7, 88-89.

<sup>20</sup> Fichte, *L'État commercial fermé* GA I/7, 68-69, 89-90. «... et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre» (Rousseau, *Le Contrat social*, II, 11 ; voir aussi I, 19.

juridique, mais aussi commercial. L'État doit calculer et déterminer la quantité de personnes qui doivent travailler dans chaque secteur de l'économie, leur qualification, la circulation des produits, ses frontières, et surtout fixer les prix de ces produits et la valeur de sa monnaie, ce qu'on a vu dans les États communiste du XX siècle. Pour ce contrôle, il est nécessaire que tout le commerce avec l'étranger soit fait seulement par l'État<sup>21</sup>. Seule la science restera ouverte à tous les peuples, et ils ne seront que les savants et les grands artistes qui pourront voyager à l'étranger, puisque cela est utile et nécessaire au progrès, tandis que le fleurissant tourisme d'aujourd'hui serait interdit, puisque au yeux de Fichte il est «inutile curiosité et soif de distraction» à cause de l'ennui<sup>22</sup>.

Une autre raison pour préférer l'État commercial fermé est qu'il n'y aurait pas de colonialisme ni des guerres commerciales entre les États, ce qui est, avec les conflits des frontières, la cause principale des guerres militaires<sup>23</sup>. Au contraire, l'extension à tous les États de ce système commercial fermé conduirait à «la paix perpétuelle entre tous les peuples»<sup>24</sup>. Mais dans le Troisième Livre de *L'État commercial fermé* dédié à la Politique, où Fichte offre les mesures qu'il faut prendre pour passer d'un État ouvert à un État fermé, nous trouvons une de ces mesures très dangereuse justement pour cette paix universelle : un État qui veut se fermer dans le point de vue commercial doit d'abord s'étendre jusqu'à «ses frontières naturelles», un concept si vague qui veut dire, les frontières qui lui permettraient d'être autosuffisant, et s'étendre même au moyen de la guerre<sup>25</sup>, bien qu'il préfère (et tous les États seront d'accord !) que cette annexion des territoires nécessaires jusqu'à parvenir aux frontières naturelles «soit plutôt une marche d'occupation qu'une guerre»<sup>26</sup>. Après cela, il faudra assurer aux autres États que l'on s'arrête là et qu'on ne veut pas intervenir dans ses affaires intérieures<sup>27</sup>. Mais il sera assurément trop tard.

### 3.- L'histoire du point de vu cosmopolite

Le point de vue cosmopolite retourne chez Fichte avec force dans l'histoire, comme c'était déjà le cas chez Kant et son article «Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolite». Ici nous retournons à la raison et à la vie divine universelles, les deux bases du cosmopolitisme, puisqu'ils sont le sol ferme et commun à tous les hommes et leurs actions. Je parle des *Traits caractéristiques du temps présent* (1806). À cette époque, la pensée de Fichte se situe dans l'horizon du hen kai pan. Toute la réalité que nous sommes et connaissons n'est que l'extériorisation de l'Être absolu ou Dieu, qui est en soi même l'incompréhensible (*das Unbegreifliche*)<sup>28</sup>. Cette extériorisation n'est qu'une image (*Bild*), le concept, le savoir absolu<sup>29</sup>, appelé ici aussi «idée»<sup>30</sup>. L'«ordo

<sup>21</sup> Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 69-70, 78, 97, 122.

<sup>22</sup> «Der müßigen Neugier und Zerstreuungssucht soll es nicht länger erlaubt werden, ihre Langeweile durch alle Länder herumzutragen» (Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 137; voir aussi 141).

<sup>23</sup> Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 44, 106-107.

<sup>24</sup> Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 141.

<sup>25</sup> Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 117-119. Les nazies parlaient de «l'espace vital» (*Lebensraum*).

<sup>26</sup> Fichte, *L'État commercial fermé*, GA I/7, 134.

<sup>27</sup> O. c., 134-135.

<sup>28</sup> GA I/8, 209, 282-283.

<sup>29</sup> GA I/8, 296-297.

ordinans» moral du monde, avec lequel finissait l'étape de Jena, se transforme dans une vie divine extérieure, qui donne lieu à tout le monde, saisi maintenant d'un point de vue religieuse, comme Fichte le clarifie dans la dernière leçon des *Traits caractéristiques*: «toutes nos considérations étaient des considérations religieuses, et notre propos et notre propre œil dans tel propos étaient religieux»<sup>31</sup>. Grâce à ce sens religieux, tout est compris comme un moment nécessaire d'un tout qui se dirige vers le plus noble et le plus parfait<sup>32</sup>. En conséquence, Fichte assure qu'il y a un «plan du monde» (*einen Weltplan*)<sup>33</sup> pour tout le genre humain dans cette vie terrestre, dont la connaissance est l'objet de l'histoire. Le but de ce plan est que l'humanité ou l'espèce humaine (*Gattung*) devienne avec liberté une expression accomplie de la raison<sup>34</sup>, et qu'elle configure de cette façon toutes ses relations morales, juridiques et politiques<sup>35</sup>. Dans ce procès sont compris tous les peuples, les nations et les États. C'est un procès universel qui doit les conduire vers la paix, vers une paix fondée dans des relations rationnelles, égalitaires et libres, puisque tous les hommes sont égaux en tant qu'êtres rationnels (*homo noumenon*), comme ils l'étaient aussi chez Kant.

Bien que tout arrive nécessairement comme un développement de la vie divine<sup>36</sup>, nous ne pouvons pas tout connaître d'une façon a priori, puisqu'il est impossible de saisir génétiquement l'infinitude des faits historiques; alors nous sommes envoyés à l'empirique<sup>37</sup>. Par conséquent la compréhension historique a deux moments: ce moment empirique dans la saisie des faits historiques, et la captation a priori des étapes nécessaires de l'histoire, qui peut être obtenue à partir du but d'elle même: la réalisation pleine, libre et consciente de la vie divine et rationnelle dans les relations humaines. Alors dans la première étape, il n'y a pas de liberté puisque l'homme n'est pas conscient qu'il est cette vie, et c'est pour cela qu'elle le pousse comme un instinct aveugle. Dans la deuxième, l'homme commence à se libérer de cet instinct et celui-ci se débilite, sauf chez quelques uns qui s'érigent en autorité pour les autres. Dans la troisième étape de l'histoire, l'individu se détache de tout instinct et de toute autorité, mais comme il n'a pas encore saisi consciemment la vie universelle de la raison, il s'égaré et prend la vie de l'individu pour la seule réalité, ce qui est justement l'origine du mal. Dans la quatrième étape il arrive à la découverte de la raison par la science, c'est à dire, par la philosophie systématique, comme la vraie et seule réalité, et dans la cinquième on trouve l'art de réaliser librement et consciemment cette vie rationnelle dans la vie<sup>38</sup>.

Fichte, qui répond à ce que Foucault appelle l'ontologie du présent, place son temps dans la troisième étape, si on le juge par «les nations qui se trouvent au sommet de la culture de son temps»<sup>39</sup>. C'est le siècle des lumières, qui rejète tout instinct et toute

---

<sup>30</sup> GA I/8, 235-236, 244.

<sup>31</sup> «alle unsere Betrachtungen waren religiöse Betrachtungen, und unsere Ansicht, und unser eignes Auge in dieser Ansicht, religiös» (GA I/8, 386; también 390, 394)

<sup>32</sup> GA I/8, 289.

<sup>33</sup> GA I/8, 197. «Zum Heile und zur Ausbildung des *Ganzen* leitet alle Arbeiten der Einzelnen die unsichtbare Hand der Vorsehung» (*Philosophie de la maçonnerie*, GA I/8, 423)

<sup>34</sup> «daß die Gattung in diesem Leben mit Freiheit sich zum reinen Abdruck der Vernunft ausbilde» (GA I/8, 206)

<sup>35</sup> GA I/8, 198.

<sup>36</sup> GA I/8, 296.

<sup>37</sup> GA I/8, 297, 301.

<sup>38</sup> GA I/8, 198-201, 206, 243.

<sup>39</sup> GA I/8, 208.

autorité extérieure, mais qui n'arrive qu'à une liberté formelle et vide (une formule que Hegel répétera jusqu'à satiété, même contre la liberté fichtéenne), puisqu'il n'est pas arrivé au concept de la vraie science, au vrai savoir<sup>40</sup>, dont les individus ne sont que des phénomènes et des instruments. L'individu croit alors avoir une vie indépendante de tout, ce qui est l'erreur capitale<sup>41</sup>, et il ne s'occupe que de son existence et de son bien-être<sup>42</sup>. Au contraire, la raison se dirige vers la vie unique de l'espèce humaine, dont l'individu doit être l'instrument<sup>43</sup>. La raison, l'idée, la pensée est le vrai, tandis que les individus sont pensés<sup>44</sup>. «Rien d'isolé ne peut vivre en soi et pour soi, mais tout vit dans le tout»<sup>45</sup>.

Donc, cette même pensée nous pouvons et nous devons aussi l'appliquer aux nations et aux États individuels, et les comprendre comme simples instruments pour la réalisation de la raison dans tout le genre humain, ce qui ne fera jamais un vrai nationaliste. Dans cette perspective, Fichte peut affirmer dans sa *Philosophie de la maçonnerie* (1802) : «Toute l'humanité doit configurer un seul État tout à fait légal ; la relation de chaque homme avec les autres dans les États, la relation de ces États entre eux dans la surface de la terre, doivent être ordonnés complètement selon les lois juridiques et éternelles de la raison ; ceci est le but de toute constitution légale dans chaque État et dans tous les pactes et traités entre les peuples»<sup>46</sup>. On ne peut pas éliminer les États particuliers pendant que nous sommes en chemin vers la pleine réalisation de la raison, mais ils doivent aussi se soumettre aux règles valides pour tous les hommes et servir au but final de l'humanité, parce que seulement dans cette mesure ils sont justes, réels et ont de la valeur<sup>47</sup>. Néanmoins, à la fin nous devons nous rejoindre dans «un État unique, régi et ordonné uniquement selon les lois juridiques éternelles de la raison»<sup>48</sup>.

Mais nous sommes encore en chemin. Alors personne ne peut se soustraire aux obligations de l'État sous prétexte d'«un cosmopolitisme paresseux et froid», mais on doit être «le meilleur et le plus utile citoyen de l'État»<sup>49</sup>. «Dans son esprit, l'amour à la patrie et son sens cosmopolite sont unis intimement, et les deux sont concrètement dans une relation déterminée. L'amour à la patrie est son action, le sens cosmopolite est sa pensée [le but et le tout] ; la première est le phénomène, le second est l'esprit intérieur de ce phénomène, l'invisible dans le visible»<sup>50</sup>. Le patriote doit regarder toujours sa

<sup>40</sup> GA I/8, 209, 247.

<sup>41</sup> GA I/8, 210-212.

<sup>42</sup> GA I/8, 213.

<sup>43</sup> GA I/8, 219-222, 231.

<sup>44</sup> GA I/8, 235.

<sup>45</sup> «Nichts Einzelnes vermag zu leben in sich und für sich, sondern alles lebt in dem Ganzen» (GA I/8, 241).

<sup>46</sup> «Die ganze Menschheit soll einen einzigen durchaus rechtlichen Staat ausmachen; das Verhältniß der einzelnen Menschen zu einander in den Staaten, das Verhältniß dieser Staaten zu einander auf dem Erdboden, soll durchaus nach dem ewigen Rechtsgesetze der Vernunft geordnet seyn; dieß ist der Zweck aller Gesetzgebung in den einzelnen Staaten und aller Bündnisse und Traktaten der Völker untereinander» (GA I/8, 440). «Man könnte sagen, es sey Zweck der gesammten Menschheit, eine einzige große Verbindung zu bilden» (GA I/8, 431).

<sup>47</sup> GA I/8, 449-450.

<sup>48</sup> Der «Gesamtzweck der Menschheit bezieht sich [...] auf die Hervorbringung einer durchaus rechtlichen Verfassung unter den Menschen, der Bürger im Staate und der Staaten zu einander, damit die ganze Menschheit endlich einen einzigen, nur nach dem ewigen Rechtsgesetze der Vernunft geordneten und regierten Staat ausmache» (GA I/8, 449)

<sup>49</sup> GA I/8, 450.

<sup>50</sup> «Eben so nehmlich, wie er, in Absicht der Religion, ohnerachtet sein Sinn ganz bei dem Ewigen ist, dennoch seine ganze Kraft dem Irrdischen weiht: eben so ist in Absicht der Rechtlichkeit seine ganze

patrie comme une part de toute l'humanité<sup>51</sup>, mais un cosmopolitisme sans patriotisme «va dans le sens contraire, est sans valeur et insensé»<sup>52</sup>. Pourquoi ? Parce que notre action, et donc aussi notre action morale, doit commencer dans le point spatial et temporel, géographique et historique, où nous sommes, et dès ce point vaincre les résistances et étendre le royaume de la liberté aussi loin que possible<sup>53</sup>. On ne peut pas atteindre le tout qu'à travers ce progrès indéfini à cause de notre finitude.

Nous trouvons la même argumentation dans les notes sur «Le patriotisme et son contraire» (1806-1807)<sup>54</sup>. Nous ne devons commencer notre action transformatrice vers le bien qu'à partir du lieu et du moment où nous nous trouvons, et c'est pour cela que le patriotisme est la forme fondamentale de vivre en société<sup>55</sup>. «Le cosmopolitisme est la volonté dominante que le but de l'existence du genre humain soit atteint dans le genre humain. Le patriotisme est la volonté que ce but soit atteint premièrement dans la nation dont nous sommes membres, et que dès celle-ci le succès s'étende dans toute l'espèce [...] en réalité le cosmopolitisme est nécessairement patriotisme [...] Et ainsi, chaque cosmopolite est obligatoirement, à travers la limitation par la nation, patriote ; et celui qui est dans sa nation le plus énergique et diligent patriote, est justement pour cela le plus diligent cosmopolite, étant donné que le dernier but de toute formation nationale est toujours que cette formation s'étend sur le genre»<sup>56</sup> humain. Cette pensée explique aussi très bien l'esprit des *Discours à la nation allemande*.

#### 4.-La quatrième époque de l'histoire et l'Allemagne

Dans les *Discours à la nation allemande* (1808) Fichte veut continuer avec son ontologie du présent. Et cela justement parce que les temps ont changé. Le 6 août 1806, François II d'Autriche, sous les pressions de Napoléon, renonce à la couronne impériale, ce qui signifie la fin du Sacre Empire Romain Germanique. Napoléon a changé foncièrement la carte politique des États allemands, et en 1807 ses troupes occupent la Prusse, Berlin inclus. Le libraire Johann Philipp Palm de Nuremberg est fusillé le 26 août 1806 pour avoir publié le libellé intitulé *L'Allemagne et son humiliation profonde*, qui était un appel à la résistance contre les Français et leur alliés bavarois. Le sentiment nationaliste allemand commence à remonter le vol au nom justement de la liberté : Schleiermacher, Heinrich von Kläist, Joseph Görres, Ernst Moritz Arndt, Heinrich Friedrich von Stein, etc. s'ajoute au nom de Fichte pour la création différenciée du besoin d'une Allemagne unie et autonome. Il semble que le rôle des *Discours* de Fichte n'y ait pas été négligeable. Ils appellent à l'unité de l'Allemagne dans tous ces États, une unité plutôt culturelle, qui est fondée dans une langue et un

---

Kraft, seinem Staate, seiner Stadt, seinem Amte, dem bestimmten Flecken der Erde, in dem er nun grade lebt, gewidmet, ohnerachtet sein Sinn auf das Ganze geht. In seinem Gemüthe ist Vaterlandsliebe und Weltbürgersinn innigst vereinigt, und zwar stehen beide in einem bestimmten Verhältniß. Vaterlandsliebe ist seine Tat, Weltbürgersinn ist sein Gedanke; die erstere die Erscheinung, der zweite der innere Geist dieser Erscheinung, das Unsichtbare in dem Sichtbaren» (GA I/8, 450).

<sup>51</sup> GA I/8, 452.

<sup>52</sup> «verkehrt und nichtig und thöricht» (GA I/8, 450).

<sup>53</sup> Dans chaque moment chaque individu a son propre devoir, déterminé aussi pour la série phénoménale où il se trouve (Fichte, *Éthique* 1798, §§ 12 et 13, GA I/5, 139ss.).

<sup>54</sup> GA II/9, 395ss.

<sup>55</sup> GA II/9, 398-400, 404.

<sup>56</sup> GA II/9, 399-400; voir aussi p. 404.

caractère communs, et qui est requise pour sauver l'être allemand, sans pour cela arriver à la formation d'un État allemand unique<sup>57</sup>.

Fichte assure que l'humanité, c'est-à-dire, les nations qui se trouvent au sommet de la culture de son temps, comme le précisait dans les *Traits caractéristiques*, vient d'entrer dans la quatrième période de l'histoire, ou plutôt elle doit y entrer, parce qu'il s'agit d'un appel ; alors c'était un changement vraiment bouleversant. Le trait de la troisième période de l'humanité était la dissolution de la vie commune dans les individus, qui ne cherchaient que le propre bien-être. Mais maintenant nous vivons dans un autre monde, étant donné que «l'égoïsme (*Selbstsucht*) s'est anéanti soi-même par son plein développement»<sup>58</sup> (à travers les ambitions des français, on peut lire), et en Allemagne il ne peut plus s'aider soi-même, puisque la peur et l'espoir, ses deux impulsions, ne servent qu'à approfondir le pouvoir du vainqueur et l'obéissance soumise et pas citoyenne des allemands. Alors en Allemagne les individus ne peuvent plus être le centre de leur vie et de leur recherche du bonheur, ni intervenir dans la réalité ou le flux de l'histoire, et ils sont obligés de configurer une nouvelle réalité, une nouvelle vie, un nouveau «moi» (*Selbst*), cette fois commune et supérieure, au delà de la peur et de l'espoir<sup>59</sup>.

Cette redressement de l'Allemagne de ses cendres est possible parce que les allemands ont les trois choses qui sont nécessaires pour la nouvelle période historique, et qui font d'eux le peuple qui doit être en tête dans cette quatrième époque de l'histoire, et signaler le chemin de la culture supérieur aux autres. D'abord c'est un allemand, c'est-à-dire, un suisse de langue allemande, qui a dessiné le plan d'une nouvelle pédagogie : Pestalozzi, bien qu'il n'en ait pas saisi les principes philosophiques comme l'a fait la WL<sup>60</sup> (Rousseau est ici oublié. Le «moi» de l'homme, Fichte l'avait déjà expliqué dans les premiers paragraphes de son *Fondement du droit naturel*, se forme avec l'éducation (*Bildung, Erziehung*), donc le nouveau «moi» ou «nous» allemand doit être créé grâce à une nouvelle éducation nationale destinée à tous<sup>61</sup>. Cette nouvelle éducation ne doit pas s'appuyer sur l'amour sensible, puisqu'il est contrôlé par les français au moyen de la peur et de l'espoir, ni dans la mémoire, qui est passive ; c'est l'amour et la joie d'être actif et créateur qui doivent constituer les fondements de l'intérêt éducatif des jeunes<sup>62</sup>. Le but de cette pédagogie active ne doit pas s'arrêter à la formation de l'entendement, être simplement intellectuelle<sup>63</sup>, mais embrasser tous les aspects de l'homme, et surtout sa volonté, afin qu'elle soit dirigée inéluctablement vers le bien<sup>64</sup>. L'État doit assurer cette éducation pour tous, parce qu'il n'est qu'un moyen pour cette formation de la vie nationale, la seule qui puisse sauver le peuple allemand<sup>65</sup> ; mais dans cette affaire l'État «n'agira pas avec un esprit mesquin ni exclusif, mais universel et cosmopolite»<sup>66</sup>. Et ici

<sup>57</sup> GA II/9, 403-404; GA I/10, 105-107, 213.

<sup>58</sup> «hat die Selbstsucht durch ihre vollständige Entwicklung sich selbst vernichtet» (GA I/10, 104)

<sup>59</sup> GA I/10, 105, 109-111, 120-121.

<sup>60</sup> Fichte, *Patriotisme*, GA II/9, 438-441.

<sup>61</sup> GA I/10, 112-115; *Patriotisme*, GA II/9, 444.

<sup>62</sup> GA I/10, 119-126. «das ewige und ohne alle Ausnahme waltende Grundgesetz der geistigen Natur des Menschen, daß er geistige Thätigkeit unmittelbar anstrebe» (p. 122). Cette éducation active pourra permettre la compréhension de Kant et de la Doctrine de la Science (GA II/9, 423-426, 438-439).

<sup>63</sup> Déjà Schiller critiquait ce manque de l'éducation à son époque.

<sup>64</sup> GA I/10, 118-119, 134-135. La nouvelle éducation «als die Kunst, den ganzen Menschen durchaus und vollständig zum Menschen zu bilden» (p. 134)

<sup>65</sup> GA I/10, 209, 212.

<sup>66</sup> GA I/10, 189.

Fichte s'appuie sur son idée de l'individu comme simple instrument de la communauté et de la raison pour désigner une éducation des jeunes très disciplinée et dans un internat, isolé des adultes, encore pris dans l'esprit de la troisième époque.

Le deuxième cadeau divin dont les allemands profitent est sa langue. Au contraire des pays néo-latins, et même à la différence des autres peuples germaniques, la langue allemande, dit Fichte, a évolué organiquement selon son propre caractère, et elle n'a pas eu la coupure des influences étrangères, ou bien à cause du déplacement comme dans le cas des autres peuples germaniques, ou de l'apparition du christianisme qui enleva la vie sociale romaine, où les mots avaient une signification immédiate. C'est pour cela que les autres peuples ne comprennent pas immédiatement les racines de leurs mots, et ils leur faut l'étude de l'étymologie et d'un monde déjà étranger à eux. Pour la part sensible du langage il n'y a pas de problèmes, puisque les objets sont accessibles à l'intuition. Mais quant à la part suprasensible, ces peuples ne saisissent pas directement les mots comme images (*Bilder*) du monde non sensible, ils ne sentent pas, disons, leur force métaphorique, parce qu'ils sont coupés de la racine vive d'où surgit l'expressivité originale, et les mots ne suscitent plus en eux cette vie expressive et créative, de façon qu'ils leur apparaissent comme des mots arbitraires (*willkürlich*)<sup>67</sup>. Ce sont des langues mortes, qui ne peuvent intervenir dans la vie de l'esprit, ni faire croître leur trésor du vocabulaire, ni produire une littérature (*Dichtung*) vraiment symbolique et supérieure. Au contraire, la langue allemande, comme à son temps la grecque, est encore une langue originaire (*Ursprache*), vive et sentie, qui foment et favorise la vie de la pensée ; elle est vraiment une langue philosophique, puisque l'allemand habite encore dans ses racines<sup>68</sup>. Elle peut former des nouveaux mots et exprimer des nouvelles pensées, celles qui sont justement nécessaires pour la quatrième époque de l'histoire. Alors « l'esprit allemand ouvrira des puits et portera la lumière et le jour dans ses abîmes, et jettera des masses rocheuses de pensées avec lesquelles les époques futures construiront leurs demeures »<sup>69</sup>. Donc, si un peuple néo-latin (le français) voulait enlever l'autonomie de l'allemand, « il se couperait soi-même la dernière veine qui jusque ici le tenait uni à la nature et à la vie, et tomberait totalement dans la mort spirituelle »<sup>70</sup>.

Cette théorie du langage, si poétique soit-elle, est peut-être l'aspect plus faible de l'argumentation fichtéenne. Premièrement parce qu'il n'y a pas une telle différence entre la langue française et l'allemande par rapport à ses racines ; par exemple, l'étymologie du mot allemand «Geist» (gheis- = schaudern) est plus proche des allemands que le mot français «esprit» (spiritus = souffle) ne l'est des français. Deuxièmement, parce qu'il n'est pas nécessaire de saisir la racine étymologique de mots pour sentir et vivre profondément une langue et faire avec elle la plus haute poésie et littérature, étant donné que les mots et les expressions s'associent à des expériences et compréhensions propres, à des situations, sons et paysages. Troisièmement, la compréhension des racines peut nous offrir des associations d'idées, mais la pensée philosophique ne se suffit pas, et peut prendre d'autres voies. Et finalement, la formation des concepts, des mots et d'expressions existe aussi bien en français, mais ils prennent d'autres formules qu'en allemand, par exemple, avec plus de prépositions et d'articulations ; on peut traduire tout, bien qu'avec une autre matérialité.

---

<sup>67</sup> GA I/10, 143-154, 160, 165.

<sup>68</sup> GA I/10, 157-166.

<sup>69</sup> GA I/10, 166.

<sup>70</sup> GA I/10, 168.

Mais la raison la plus fondamentale du commencement de la quatrième étape de l'histoire et du rôle prédominant de l'Allemagne en elle, est la naissance de la vraie science ou vraie philosophie dans cette nation (la WL), sans laquelle ni la pédagogie ni la langue ne serviraient à grand chose. Dans les deux premières époques historiques c'était l'instinct de la raison qui conduisait les hommes, qui n'étaient pas encore libres ni conscients de cette vie. Maintenant la philosophie, et avec elle le concept, donne aux hommes la conscience pleine et la liberté de cette vie rationnelle et divine, et c'est elle et sa clarté donc, et non plus l'instinct rationnel, qui doit nous diriger, mettre en ordre les relations humaines et nous conduire vers le but de l'humanité<sup>71</sup>. Kant fut le premier à découvrir cette science de la raison, mais seulement la Doctrine de la Science l'a exposé d'une façon systématique et conséquente, sans erreurs fondamentales<sup>72</sup>. Celles-ci se focalisent dans la croyance qu'un être mort, permanent et immobile (*in seiner Beharrlichkeit und Ruhe*), est le fondement dernier de toute réalité. Mais la WL a montré que ce fondement et la seule réalité est une vie, une vie rationnelle et divine, uniquement saisissable avec l'intuition et le concept vivant, tandis que l'être du monde n'est qu'une ombre<sup>73</sup>. Ceci est le principe de la nouvelle éducation<sup>74</sup> et de la vitalité de la langue allemande. Fichte pense en plus que ce principe philosophique qui est l'action, est aussi propre à l'esprit allemand<sup>75</sup>. C'est sa philosophie, la vraie et celle qui surgit du fond de l'essence allemande, qui doit alors illuminer et créer les nouveaux temps, d'abord en Allemagne, et après dans tous les autres peuples ; est-ce que beaucoup de philosophes n'ont pas pensé la même chose de leur côté ? «Donc il n'y a que l'allemand qui peut être patriote ; uniquement lui qui peut embrasser toute l'humanité dans le but de sa Nation»<sup>76</sup>, tandis que le patriotisme des autres nations n'est qu'égoïste, mesquin et agressif<sup>77</sup>. Il n'y a que l'allemand qui peut sauver dans cette quatrième époque la culture de l'humanité<sup>78</sup>. C'est pour cela qu'il faut sauver d'abord l'esprit allemand de la servitude étrangère.

Mais ici nous retrouvons à la fin et à nouveau un fondement cosmopolite : la raison philosophique, en tant que vraie, a la prétention de valoir pour tous les êtres rationnels, de telle façon que tout homme qui la comprend, qui saisit que la réalité est la vie rationnelle et divine, est aussi comme un allemand. Tout comme le passage du judaïsme au christianisme, «allemand» ne désigne plus au fond un peuple historique, mais une catégorie philosophique-historique qui doit embrasser toute l'humanité, éclairée grâce à la bonne et vraie nouvelle, la WL, à vrai dire pas encore comprise par personne<sup>79</sup>.

<sup>71</sup> Fichte, GA I/10, 138-139; voir aussi *Patriotisme*, GA II/9, 401-402, 419-420. «daß durch die Wissenschaft die Vernunft, d.h. die Gesetze, nach denen das Menschengeschlecht systematisch fortgebildet werden muß, eingesehen, und klar durchdrungen werden [...] alle menschlichen Verhältnisse wirklich anordnen, und fortbilden werde» (GA II/9, 405; voir aussi 419, 422)

<sup>72</sup> O.c. GA II/9, 422.

<sup>73</sup> Fichte, *Patriotisme*, GA II/9, 423-433. «Nicht das Seyn ist Wahrheit, und Realität, sondern allein im unmittelbaren Leben selber; das erstere ist nur der Schatten des letztern» (GA II/9, 428). Il y a deux sens du mot «être» chez Fichte: selon le premier, ici utilisé, «être» signifie object, selon l'autre sens, Fichte parle de l'Être absolu ou Dieu.

<sup>74</sup> Fichte, *Patriotisme*, GA II/9, 431-435.

<sup>75</sup> «Ihr entsteht das Seyn, was jene sich vorausgeben läßt. Und so ist denn diese Philosophie recht eigentlich nur deutsch, d. i. ursprünglich; und umgekehrt, so jemand nur ein wahrer Deutscher würde, so würde er nicht anders denn also philosophien können» (GA I/10, 185)

<sup>76</sup> «nur der Deutsche demnach kann Patriot seyn; nur er kann, im Zweck für seine Nation, die gesammte Menschheit umfaßen» (GA II/9, 404-405; voir aussi 406)

<sup>77</sup> selbstisch, engherzig und feindseelig (GA II/9, 405)

<sup>78</sup> GA II/9, 436

<sup>79</sup> GA II/9, 423-425.

«Allemand» est désormais à proprement parler un peuple rationnel, tout comme l'église ou le règne des fins intelligible de Kant. C'est vrai que, selon Fichte, les autres peuples n'ont pas une langue vive, et c'est pour cela qu'ils ne peuvent trouver la vraie science, mais ils peuvent l'apprendre des allemands et devenir comme eux. Cela va de même pour la nouvelle éducation. L'importante c'est de croire à une vie absolument première et originaire, à la liberté et à la perfectibilité continuelle du genre humain ; celui-ci qui croit à tout cela, est comme les allemands, un homme et un peuple originaires<sup>80</sup>. Ceci est le principe (*Grundsatz*) : «tout ce qui croit à la spiritualité (*Geistigkeit*) et à la liberté de cette spiritualité, et veut l'éternel développement de cette spiritualité par la liberté, où qu'il soit né et quelque langue qu'il parle, il est de notre genre, il nous appartient et se joindra à nous»<sup>81</sup>. Et au contraire, ceux qui croient à l'être immobile ou à une nature morte comme ce qui gouverne tout (et Fichte pense ici à Schelling), ceux qui se pensent comme seconds, ne seront qu'un complément de la vie, un écho ; où qu'ils soient nés et quelque langue qu'ils parlent, ils sont hors du peuple originaire, ils sont étrangers à nous, et doivent s'éloigner de nous le plus tôt possible<sup>82</sup>. Ce sont donc les deux classes d'hommes qui apparaissent déjà au 1797, dans la *Première Introduction à la Doctrine de la Science*, et qui déterminaient les deux philosophies possibles<sup>83</sup>.

L'Allemagne de la Doctrine de la Science est maintenant le symbole conscient de l'humanité plus avancée, et pour cela elle est le peuple qu'il faut construire avec la nouvelle éducation, et qui illuminera alors le futur. 1° Elle veut d'abord affirmer la liberté comme principe, et se débarrasser de l'oppression étrangère: «un peuple d'esclaves n'est pas possible. Un peuple ne pourrait pas être restructuré ni fait un appendice d'un autre s'il arrive avec un progrès régulier à une constitution libre. Donc il faut continuer sa formation, afin d'assurer son existence nationale. Ceci est une pensée fondamentale!»<sup>84</sup>. 2° Elle cherche ensuite une égalité dans la liberté à l'intérieur de ses États, parce que «tous les citoyens sont nés égaux»<sup>85</sup>; «pas d'aristocratie héréditaire; donc libre éducation pour tous»<sup>86</sup>. 3° Mais le point de vue final doit être cosmopolite, «puisque seulement l'humanité est la source des droits et des devoirs. Le citoyen est justement celui qui n'est attaché à rien d'autre qu'à une situation de droit»<sup>87</sup>. 4° La prédominance allemande n'est que culturelle et pendant cette époque, c'est-à-dire, temporaire, et elle vise la libération d'abord de l'Allemagne, mais après de tous les autres progressivement jusqu'à le couronnement de l'histoire. Elle n'est qu'un moyen, et non une fin en soi même, un moyen pour le but historique de toute l'humanité, à savoir, la réalisation du royaume de la raison sur la terre.

---

<sup>80</sup> GA I/10, 195.

<sup>81</sup> GA I/10, 195-196.

<sup>82</sup> Ibidem.

<sup>83</sup> GA I/4, 195.

<sup>84</sup> Fichte, *Aus dem Entwurfe zu einer politischen Schrift im Frühling 1813*, SW VII, 549-550.

<sup>85</sup> «Die Bürger sind alle gleich geboren und werden durch gemeinschaftliche Erziehung und der darin bewirkten Entwicklung aller ihrer Anlagen erst gesondert nach Ständen und Berufen. Jeder kann, wie sich versteht, Jedes werden; ist dadurch in das Recht des Geistes eingesetzt» (o.c., 554).

<sup>86</sup> O. c., 559.

<sup>87</sup> O. c. 557.